

## RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES 771

Date dépôt 06/02/2018

Date validation 24/04/2018

### MASTER EN ARTS DU SPECTACLE ET TECHNIQUE DE DIFFUSION ET DE COMMUNICATION : CINÉMA, SPÉCIALITÉ ÉCRITURE

FINALITÉ	N.A	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	7
SECTEUR	4. ART	DOMAINE D'ÉTUDES	25. Arts du spectacle et technique de diffusion et de communication
TYPE	LONG	CYCLE	DEUXIÈME
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	60

#### **A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT**

L'enseignement artistique dispensé dans l'enseignement supérieur se doit d'être un lieu multidisciplinaire de recherche et de création dans lesquels les arts et leur enseignement s'inventent de manière indissociable. Les arts qui s'y développent sont non seulement envisagés comme productions sociales mais également comme agents sociaux qui participent à la connaissance, à l'évolution et à la transformation de la société. En prise sur les leçons des arts passés et contemporains, sur la pensée et les sciences, l'enseignement de l'art est prospectif, il stimule l'ouverture au futur, à l'inédit.

L'enseignement artistique dispensé dans l'enseignement supérieur participe à l'élaboration d'une pensée des arts et à la constitution critique d'un ensemble des connaissances de pratiques et d'attitudes qui définissent les disciplines artistiques et les possibilités de leurs rencontres.

La recherche artistique exige des étudiants la mise en œuvre critique des savoirs acquis et en cours d'acquisition, relatifs à une pensée des arts, à une pratique, à une histoire et à une situation culturelle et sociale.

L'enseignement des arts place l'étudiant en situation de développer une autonomie créatrice et d'élaborer la singularité d'une démarche sans négliger sa responsabilité sociale. Il assure au niveau académique le plus élevé l'acquisition de méthodologie et d'aptitudes dans le champ du savoir. Il transmet les connaissances théoriques, techniques et la formation pratique indispensables à la synthèse artistique et à la reconnaissance de la compétence.

L'enseignement des arts renforce la dimension internationale des pratiques et des recherches par la mise en place d'initiatives et de programmes en collaboration avec les institutions d'autres pays en favorisant la mobilité et l'échange d'enseignants et d'étudiants à tous les niveaux des structures.

L'enseignement des arts prépare l'étudiant, par une étude concertée des fonctions dévolues à l'art et à l'artiste, à son rôle de citoyen qui intervient activement en tant qu'artiste dans la société. Il prépare en outre à l'enseignement des disciplines artistiques, à l'action culturelle, à l'activité professionnelle et à l'exercice des techniques de la création artistique.

L'enseignement des arts associe des professionnels praticiens et des chercheurs à la formation artistique et favorise l'implication active des enseignants dans la pratique de leurs disciplines.

*(Source : Article 3 du décret du 17 mai 1999 relatif à l'enseignement supérieur artistique)*

## **B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION**

Ce programme est organisé à l'intention des diplômés en baccalauréat Réalisation Cinéma Radio-Télévision qui souhaitent compléter leur formation dans le domaine de l'écriture de scénarios de courts métrages.

La formation s'appuie sur des travaux autonomes et des travaux collectifs.

Le programme comporte des cours généraux, des cours techniques et des cours artistiques.

Les cours généraux ciblent une approche des contextes légaux en vigueur dans le domaine des arts du spectacle.

Les cours techniques visent à façonner les outils intellectuels, techniques et artistiques des futurs scénaristes.

Les cours artistiques se déclinent en ateliers de perfectionnement des processus de création artistique.

Les principaux domaines investigués sont l'écriture de dialogues, l'adaptation et le scénario de court métrage.

Au terme du cycle, les étudiants rédigent un projet artistique personnel et complexe, mettant en jeu des processus techniques et artistiques nécessitant une haute qualification.

Ils sont prêts à formuler des propositions artistiques originales liées aux domaines de l'écriture de scénarios.

Au terme du cycle l'étudiant :

1. Soutient avec clarté et précision un point de vue artistique singulier et critique basé sur une recherche méthodique et créative dans le domaine de l'écriture scénaristique
2. Initie, développe et rédige de manière autonome un scénario original et personnel
3. Met en œuvre les principes et techniques de la dramaturgie au service de projets audiovisuels
4. S'insère avec autonomie et responsabilité dans des contextes de collaborations professionnelles

### **ENJEUX SOCIÉTAUX - UTILITÉ SOCIALE DE LA FORMATION :**

Contribuer, par une formation attentive au meilleur niveau des artistes du milieu cinématographique. Œuvrer à la qualité de la production cinématographique en FWB et contribuer à son rayonnement international, en enrichissant son degré de professionnalisation dans le domaine de l'écriture de scénario. Améliorer l'adhésion entre la création cinématographique belge de langue française et son public, national et international.

Cette formation allie les aspects artistiques et techniques en vue de permettre à l'étudiant d'acquérir une autonomie dans la pratique de son métier. Elle permet à l'étudiant d'acquérir la capacité d'initier des projets artistiques. La scénarisation intervient en amont de la création cinématographique. Elle confère au scénariste le privilège de faire germer les œuvres qui seront développées par les réalisateurs.

### **PROFIL TYPE DES DIPLOMES -ROLES ET RESPONSABILITES EXERCEES PAR LES DIPLOMES :**

A l'issue de la formation, le diplômé a acquis les savoir-faire et savoir-être suivants. Il est capable d'écrire/décrire une histoire dans le respect des codes de l'écriture de courts métrages, de formuler les enjeux d'une situation ou d'une relation, de développer un point de vue, d'inscrire son travail de création dans le respect de contraintes liées à un format audiovisuel, de valoriser ses choix artistiques auprès de producteurs et de réalisateurs, de communiquer ses émotions, de réévaluer ses propres choix, de cerner les limites des compromis artistiques possibles, d'analyser, conceptualiser et communiquer sa démarche.

Par le regard qu'il porte sur la société, le scénariste éclaire de sa subjectivité le monde qui l'entoure. Le scénariste en fiction agit comme le maître d'œuvre en matière de création cinématographique. Il conçoit le projet, développe et organise ses idées pour en structurer la narration à travers le scénario.

### **C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION**

1. Mettre en œuvre les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être acquis, au service d'une création artistique autonome et singulière qui tende vers l'excellence
2. Définir et concrétiser de manière autonome un processus de création artistique
3. Ancrer sa démarche artistique et éthique, son point de vue dans la réalité du monde
4. Ressentir, engendrer et faire advenir des émotions par le biais de la création artistique
5. Définir, concrétiser et réaliser de manière autonome l'ensemble des étapes d'un projet de création individuel ou collectif lié aux arts du spectacle
6. Manier au service de la création artistique les outils et les techniques de l'écriture
7. Maîtriser les potentialités narratives de l'écriture cinématographique
8. Démontrer ses capacités à appréhender et à s'insérer dans des contextes culturels, sociaux et professionnels divers
9. Témoigner, dans le cadre d'une création complexe individuelle ou collective liée aux arts du spectacle, de l'acquisition de capacités dynamiques d'expression singulières et de la maîtrise des outils et techniques de l'écriture scénaristique